

Lettre à l'IEN

Monsieur/Madame l'IEN

Nous avons en charge de faire passer aux élèves de CM2 les évaluations nationales du 19 au 23 janvier.

Nous considérons que les évaluations sont utiles, mais qu'elles doivent avant tout servir à l'élève et à sa famille et constituer des repères pour les enseignants dans la construction du projet pédagogique de l'école, de la classe et pour chaque élève.

Pour autant, cette évaluation, tel qu'elle est conçue, nous pose problème.

Avec des passations d'épreuves entre le 19 et le 23 janvier, donc en milieu d'année scolaire, nous sommes loin d'avoir atteint « le terme de l'école primaire » annoncé pour ces évaluations..

Un tel processus en milieu d'année ne peut servir de base à un bilan des acquis des élèves en fin de cycle ni à une évaluation des performances du système scolaire

De plus, nous considérons que faire faire des exercices sur des notions non étudiées est un non sens pédagogique.

La conception du logiciel de saisie est aussi contestable car le codage binaire (échec ou réussite) ne permet pas de rendre compte, finement, du degré d'acquisition de telle ou telle notion.

Les conditions fixées par le ministère vont donc pour nous, créer de l'échec et stigmatiser les élèves au lieu de les motiver et de les encourager, sans parler de la réaction des familles aux résultats qui risquent de ressortir dans ces conditions.

Enfin, nous restons profondément circonspects devant l'utilisation qui pourrait être faite des résultats.

.En effet, s'il est important de pouvoir mesurer à l'échelle d'une circonscription, d'un département, d'une académie, le degré d'acquisition du socle commun par les élèves et de tenter d'y apporter des améliorations (formation des enseignants, pilotage du système éducatif ...), nous sommes en désaccord avec la diffusion publique des résultats de ces évaluations qui pourrait apparaître comme un palmarès des écoles. Ces évaluations doivent avant tout servir à l'élève et à sa famille et constituer des repères pour les enseignants dans la construction du projet pédagogique de l'école, de la classe et pour chaque élève.

C'est pourquoi le conseil des maîtres a décidé de suivre la consigne syndicale du SE-UNSA : faire passer ces évaluations en neutralisant les exercices correspondant à des notions non encore abordées en classe, en communiquer les résultats aux familles, faire l'analyse des réussites et des échecs afin de préparer le travail de remédiation ou d'approfondissement nécessaire.

Considérant que la conception du logiciel de l'administration proposé pour la saisie locale n'est pas adaptée pour faire la synthèse des résultats, nous nous appuierons sur un autre outil pour effectuer ce travail. Par ailleurs, nous ne renseignerons pas l'application web de l'académie. Nous avons décidé de ne pas participer à ce palmarès des écoles. Pour autant, nous vous transmettrons la synthèse des résultats de notre école correspondant à la réalité des items évalués.

Formule de politesse

Le conseil des maîtres de l'école de